

Toulouse le 21 novembre 2023

Communiqué

Aéroport de Toulouse-Blagnac (ATB)

Entre développement du trafic « low-cost » et santé : l'heure des choix !

Record historique du nombre de vols commerciaux passagers (plus de 4400), **record** des vols « basculants, en cœur de nuit » (plus de 600). En détail c'est **90% des décollages de nuit pour le trio Ryan Air, Easyjet et Volotea**, et 30% des vols passagers de nuit pour la seule compagnie Ryan Air.

Et tout ceci reste encore possible alors que depuis 2010, l'Aéroport de Toulouse-Blagnac et l'État ont promis la diminution du bruit nocturne lié au trafic aérien ! Le compte n'y est pas.

C'est dans ce contexte que le CCNAAT¹ aborde les **deux négociations majeures** pour l'avenir de l'équilibre entre la plate-forme aéroportuaire et notre agglomération :

1. L'étude de scénarios de plafonnement des aéroports dans le cadre de l'EIAE (étude d'Impact par Approche Équilibrée) menée actuellement sur Toulouse² doit notamment définir les nouvelles mesures applicables au trafic aérien pour en limiter drastiquement l'impact sur la santé des populations survolées.
2. Le pacte « gagnant-gagnant » qui dessine l'avenir de l'aéroport le plus urbanisé de France après Orly

Le CCNAAT s'engage dans ces démarches et fait le pari que la Préfecture, désormais Autorité indépendante, sera capable d'établir des équilibres courageux permettant aux habitants du grand Ouest de notre agglomération, d'envisager un avenir prévisible, dans un environnement sain.

Le CCNAAT n'est pas seul car France Nature Environnement (FNE), Pensons l'Aéronautique pour Demain (PAD) et l'Union des Comités de Quartiers (UCQ) répondent présents pour agir aujourd'hui, et ne pas laisser la place aux discours creux et promesses sans lendemain.

Notre collectif rappelle que les enjeux sont majeurs et que seul un engagement résolu vers de réelles restrictions du trafic nocturne en particulier, permettra l'équilibre sur un aéroport qui accueille en journée l'activité de la construction et des essais aériens.

Les élus de Toulouse-Métropole, du Conseil Départemental et du Sicoval, l'ont compris en constatant l'échec des mesures passées et en appelant maintenant, par la voix de leurs présidents, à un arrêt complet des vols commerciaux passagers entre minuit et 6 heures du matin.

Pour le CCNAAT, ces engagements sont des encouragements qui légitiment sa demande de plafonnement global du trafic adapté en fonction des horaires du jour et de la nuit avec une période sanctuarisée « sans avions » entre 23h30 et 6h, permettant ainsi un réel repos.

Contacts :

Chantal Beer-Demander 06 25 43 22 33

Jérôme Favrel : 07 67 35 58 14

¹ **CCNAAT** : Association de défense de l'environnement et de la qualité de la vie à Ancely et Arènes Romaines (**ADEQVAAR**), Association de défense du quartier de Lardenne (**ADQL**), Association de Sauvegarde des intérêts de Saint-Martin-du-Touch (**ASIS**), Cœur de quartier de **Saint-Martin du Touch** Aussonne Environnement (**ADEA**), Association des habitants des coteaux de Ramonville-Saint-Agne (**AHCR**), Collectif contre les nuisances aériennes de l'agglomération toulousaine (**CCNAAT**), Comité de quartier des **Sept Deniers**, Association Vivre à Cornebarrieu (**VAC**), Association de défense du quartier **Fontaine Lestang-Arènes**, Association du **Parc de Gounon**, Comité de Quartier Croix de Pierre/Route d'Espagne (**CQCDP**), Le comité de quartier **Papus-Tabar-Bordelongue**, La maison de quartier de **Bagatelle**, l'Union des comités de quartier (**UCQ**), **Daux Environnement**, Comité de quartier de **Pouvourville**, Association d'**Orbesson**, Comité de **Fontaines-Garonne**, Association pour l'Environnement de **Larra** (**APEL**)

² Paris Orly, Roissy-Charles-de-Gaulle, Le Bourget, Lille, Marseille, Bordeaux sont également engagés dans la démarche d'étude d'impact